



CONDITIONS TARIFAIRES INTERNATIONALES



**EXTRAIT DE NOS CONDITIONS
TARIFAIRES AU 1ER JANVIER 2020**

VOUS POUVEZ CONSULTER L'INTÉGRALITÉ
DE NOS CONDITIONS TARIFAIRES DANS VOTRE AGENCE.

SOMMAIRE

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER **4**

Virement/transfert en euro vers la zone SEPA avec BIC et IBAN
Virement/Transfert en devise toute destination et euros hors zone SEPA
Frais complémentaires sur transfert
Présentation de chèque au paiement par une banque étrangère
Présentation d'effet tiré par fournisseur étranger

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER **6**

Réception virement en euro venant de la zone SEPA avec BIC et IBAN
Réception d'un virement en devise toute origine et en euro hors zone SEPA
Frais complémentaires sur rapatriement
Remise de chèque pour «crédit immédiat sauf bonne fin»
Remise de chèque pour «crédit différé après encaissement»
Frais complémentaires sur chèque
Présentation d'effet à destination de l'étranger

REMISES DOCUMENTAIRES **7**

Remises documentaires à l'importation ou à l'exportation

CRÉDITS DOCUMENTAIRES ET LETTRES DE CRÉDIT STAND BY **7**

Crédits documentaires à l'importation ou lettres de crédit stand by RUU 600
Crédits documentaires à l'exportation ou lettres de crédit stand by RUU 600

GARANTIES ET CAUTIONS INTERNATIONALES **9**

Garanties et cautions émises sur l'étranger
Garanties et cautions reçues de l'étranger

OPÉRATIONS DE CHANGE **10**

Ordre de change à exécution automatique

Couverture de change à terme, swap de change et option de change

Flexigain et Flexiterme

Financement court terme en devise

Dépôt à terme en devise

FRAIS ANNEXES **11**

VOS CONTACTS **12**

Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Pour les particuliers : nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Professionnels
Agriculteurs
Associations
Entreprises

Particuliers

Notre tarification en euros (€) s'entend hors frais éventuels pris par les banques correspondantes à l'étranger.

Frais de gestion de compte en devise

- frais de tenue (mensuel). Principales devises du Forex (Amérique du Nord, Europe du Nord, Europe de l'Est, Asie, Afrique du Sud, Moyen Orient, Afrique du Nord...)	8,15	8,15
- commission de mouvement	0,057%	non concerné
- commission de plus fort découvert	0,06%	non concerné

Application d'une commission de change sur toutes les opérations d'achat-vente de devises au comptant ou à terme

- commission	0,05%	0,05%
- minimum	8,35	8,35

Avis d'opération sur toutes les opérations à l'international

	4,05	4,05
--	------	------

Abonnement portail CA E-BANKING

	gratuit	-
--	---------	---

Abonnement portail CA CHANGE-EN-LIGNE

	gratuit	-
--	---------	---

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

Virement/transfert en euro vers la zone SEPA avec BIC et IBAN

- saisie par l'agence	4,10	4,10
- saisie par le client (Télétransmis)	0,21	gratuit

Virement/Transfert en devise toute destination et euro hors zone SEPA (hors commission de change)

- opération jusqu'à 250 €	10,15	10,15
- opération de plus de 250 € saisie par l'agence	23,50	23,50
- opération de plus de 250 € saisie par le client (Télétransmis)	18,25	non concerné

Frais complémentaires sur transfert

- mise en place ou modification d'instruction d'un virement permanent	12,65	12,65
- correction sur transfert	17,20	17,20
- confirmation de l'émission de transfert	9,40	9,40
- frais à charge du donneur d'ordre (OUR)	28,00	28,00
- traitement en valeur jour	15,60	15,60
- demande de retour de fonds	22,75	22,75
- demande de sort sur transfert	9,40	9,40
- majoration pour établissement du chèque de banque	20,95	20,95
- mise à disposition de fonds à l'étranger	23,50	23,50

Présentation de chèque au paiement par une banque étrangère (hors commission de change)

- frais de dossier	23,25	23,25
- commission de règlement par chèque	0,10%	0,10%
- minimum	25,60	25,60
- commission de virement / transfert	23,50	23,50
- acceptation, prorogation, réclamation, impayé, demande de sort	41,50	41,50

Présentation d'effet tiré par fournisseur étranger (hors commission de change)

- frais de dossier	23,25	-
- commission de règlement par effet	0,10%	-
- minimum	21,60	-
- maximum	215,00	-
- commission de virement / transfert	23,50	-
- acceptation, prorogation, réclamation, impayé, demande de sort	41,50	-

Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Pour les particuliers : nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Professionnels
Agriculteurs
Associations
Entreprises

Particuliers

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

	Professionnels Agriculteurs Associations Entreprises	Particuliers
Réception virement en euro venant de la zone SEPA avec BIC et IBAN	gratuit	gratuit
Réception d'un virement en devise toute origine et en euro hors zone SEPA (hors commission de change)		
- opération jusqu'à 250 €	10,15	10,15
- opération de plus de 250 €	16,55	16,55
Frais complémentaires sur rapatriement		
- préavis fax-mail	1,10	non concerné
- corrections sur rapatriement	17,15	17,15
- retour de fonds (hors commission de change)	32,50	32,50
Remise de chèque pour «crédit immédiat sauf bonne fin» (hors commission de change)		
- remise par chèque jusqu'à 250 €	10,50	10,50
- remise par chèque supérieur à 250 €	0,10%	0,10%
- minimum	16,00	16,00
Remise de chèque pour «crédit différé après encaissement» (hors commission de change)		
- frais de dossier	26,30	26,30
- commission d'encaissement par chèque	0,10%	0,10%
- minimum	42,50	42,50
- frais de courrier express étranger	64,05	64,05
Frais complémentaires sur chèque		
- analyses et contrôles sur chèque douteux / frauduleux	156,00	156,00
- impayé, réclamation, demande de sort	41,50	41,50

Présentation d'effet à destination de l'étranger (hors commission de change et frais de courrier)

- frais de dossier	25,20	-
- commission d'encaissement par effet	0,10%	-
- minimum	25,10	-
- maximum	251,00	-
- prorogation, impayé, réclamation, demande de sort	41,50	-

REMISES DOCUMENTAIRES

Remises documentaires à l'importation ou à l'exportation (hors commission de change et frais annexes)

- frais de dossier	25,35	-
- commission de règlement par remise documentaire	0,20%	-
- minimum	62,90	-
- maximum	430,00	-
- acceptation, prorogation, réclamation, impayé	41,50	-
- demande de sort sur opération de trade finance	21,00	-

CRÉDITS DOCUMENTAIRES ET LETTRES DE CRÉDIT STAND BY

En fonction de vos besoins, veuillez consulter votre conseiller pour une offre personnalisée

Crédits documentaires à l'importation ou lettres de crédit stand by - RUU 600 (hors commission de change et frais annexes)

- frais de mise en place	124,00	-
- commission d'engagement	1 à 2 % / an (1)	-
- minimum	126,00	-
- commission de levée de documents	0,125%	-
- minimum	109,00	-
- commission de modification (impactant l'engagement)	1 à 2 % / an (2)	-
- minimum	109,00	-
- commission de modification (hors engagement)	93,00	-

Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Pour les particuliers : nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

**Professionnels
Agriculteurs
Associations
Entreprises**

Particuliers

- commission d'engagement supplémentaire pour les crédits documentaires réalisables à usance (acceptation ou paiement différé)	1 à 2 % /an (3)	-
- minimum	93,00	-
- commission pour non-conformité de document (à charge du bénéficiaire)	125,00 eur	-
- commission de transfert de crédit documentaire	150,00 usd	-
- minimum	0,15%	-
- virement de la commission d'agent	218,00	-
- UPAS (mise en place et conditions financières)	25,30	-
	nous consulter	-

Crédits documentaires à l'exportation ou lettres de crédit stand by - RUU 600 (hors commission de change et frais annexes)

- commission de notification (crédit non-confirmé)		
• crédit ≤ 1 500 000 €	0,10%	-
• crédit > 1 500 000 €	0,05%	-
• minimum	125,00	-
- commission d'engagement sur crédit confirmé	(4)	-
- commission de modification de crédit documentaire confirmé (impactant l'engagement)	(5)	-
- commission de modification de crédit documentaire (hors engagement)	93,00	-
- commission de levée de documents sur crédits documentaires	0,15%	-
- minimum	149,00	-

- commission d'intervention en cas de mise en jeu de lettres de crédit stand by	0,15%	-
- minimum	149,00	-
- commission d'acceptation ou engagement de paiement différé sur crédit documentaire confirmé	(4)	-
- commission pour non-conformité de document	82,20	-
- commission de pré-examen de documents	126,00	-
- commission de transfert de crédit documentaire	0,15%	-
- minimum	217,00	-
- frais d'authentification	24,40	-
- Intérêts sur mobilisation	nous consulter	

(1) Calculée par mois indivisible, commission perçue à l'ouverture du crédit documentaire.

(2) Calculée par mois indivisible, commission perçue à la modification du crédit documentaire.

(3) Calculée par mois indivisible, commission perçue au règlement du crédit documentaire.

(4) Taux annuel variable en fonction de la banque émettrice et du pays, taux communiqué au cas par cas.

(5) Taux calculé sur le montant de l'augmentation et/ou sur la période supplémentaire de validité.

GARANTIES ET CAUTIONS INTERNATIONALES

Garanties et cautions émises sur l'étranger (hors frais annexes)

- frais de mise en place	134,00	-
- frais de mise en place garantie complexe	197,00	-
- commission d'engagement	1 à 2 % / an (6)	-
- minimum	125,00	-
- commission de modification (impactant l'engagement)	1 à 2 % / an (7)	-
- minimum	109,00	-
- commission de modification (hors engagement)	93,00	-
- commission d'intervention en cas de mise en jeu	0,125%	-
- minimum	106,00	-
- frais de garantie pour absence de documents	1 à 2% / an	-
- minimum	93,00	-
- constitution de dossier (Douanes, Coface)	sur devis	-
- frais d'analyse sur garantie complexe	197,00	-
- frais d'analyse sur garantie non aboutie	255,00	-
- frais d'aval de traite (6)	1%	-
- minimum	101,00	-

Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Pour les particuliers : nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Professionnels
Agriculteurs
Associations
Entreprises

Particuliers

- frais de mainlevée	59,20	-
Garanties et cautions reçues de l'étranger (hors frais annexes)		
- commission de notification	134,00	-
- commission de modification (hors engagement)	93,00	-
- commission d'intervention en cas de mise en jeu	0,15%	-
- minimum	149,00	-
- frais d'authentification	24,40	-

(6) Calculée par trimestre indivisible : commission prélevée à l'ouverture de la garantie/caution.

(7) Calculée par trimestre indivisible : commission prélevée à la modification de la garantie/caution.

OPÉRATIONS DE CHANGE

Ordre de change à exécution automatique d'un minimum de 100 000 usd ou équivalent (hors commission de change)

Commission d'exécution

- ordre ≤ 500 000 €	0,05%	0,05%
- ordre > 500 000 €	0,025%	0,025%

Couverture de change à terme, swap de change et option de change (hors commission de change)

- frais de mise en place	81,60	-
- frais de prorogation, levée anticipée ou tirage	81,60	-

Flexigain et Flexiterme (hors commission de change)

- frais de mise en place	81,60	-
- frais d'utilisation	40,85	-

Financement court terme en devise

- frais de mise en place	84,00	-
- frais de levée anticipée	40,85	-
- remboursement anticipé	(8)	(8)

Dépôt à terme en devise

- frais de mise en place	nous consulter	-
- remboursement anticipé	(8)	(8)

(8) Indemnités calculées selon contrat en vigueur

FRAIS ANNEXES

Frais pour établissement d'un bon de cession	83,80	non concerné
---	-------	--------------

Frais de recherche et photocopie	11,60	11,60
---	-------	-------

Recherche complexe

sur devis minimum 33,50

Frais d'intervention Délégations à l'étranger (certification de contrats, assistance ouverture de compte ...)

sur devis minimum 160,00

Cash management international

sur devis non concerné

Renseignements commerciaux sur l'étranger

sur devis minimum 122,00

Messagerie swift (tout type d'opérations internationales)

9,40 9,40

Frais de courrier (tout type d'opérations internationales)

- port simple	5,40	5,40
- frais de courrier express France	20,80	20,80
- frais de courrier recommandé	12,00	12,00
- frais de courrier express étranger	64,05	64,05

Dates de valeur

- virement / transfert vers l'étranger (Europe, hors Europe)	débit compte client à J
--	-------------------------

- chèque, effet, remise documentaire vers l'étranger (Europe, hors Europe)	débit compte client à J
--	-------------------------

- virement reçu en euro	date indiquée par la banque étrangère
-------------------------	---------------------------------------

- virement reçu en devise	date indiquée par la banque étrangère + 2 jours ouvrés boursés
---------------------------	--

- encaissement de chèque «crédit différé après encaissement» en euro	date indiquée par la banque étrangère
--	---------------------------------------

- encaissement de chèque «crédit différé après encaissement» en devise	date indiquée par la banque étrangère + 2 jours ouvrés boursés
--	--

VOS CONTACTS

Crédit Agricole des Côtes d'Armor

www.ca-cotesdarmor.fr
09 72 72 72 72

Crédit Agricole du Finistère

www.ca-finistere.fr
09 80 98 29 29

Crédit Agricole d'Ille et Vilaine

www.ca-illeetvilaine.fr
09 80 98 35 35

Crédit Agricole du Morbihan

www.ca-morbihan.fr
09 74 75 56 56



Edité par les Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel en Bretagne. Sociétés coopératives à capital variable, agréées en tant qu'établissement de crédit. **CÔTES D'ARMOR** : Siège social : La Croix Tual, 9, rue du Plan, Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc Cedex 9. 777 456 179 R.C.S. SAINT-BRIEUC. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n°07.023.501 **FINISTÈRE** : Siège social : 7, route du Loch 29555 Quimper Cedex 9. 778 134 601 R.C.S. QUIMPER. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n°07.022.973 **ILLE-ET-VILAINE** : Siège social : 4, rue Louis Braille - 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE. 775 590 847 R.C.S. RENNES. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n°07.023.057 **MORBIHAN** : Siège social : Avenue de Keranguen -56956 Vannes Cedex 9. 777 903 816 R.C.S. VANNES. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n°07.022.976. Sociétés agréées et contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banquefrance.fr, contrôlées par Crédit Agricole S.A. : SA au capital de 8.654.066.136 euros. Siège social : 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex . Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro SIREN 784 608 416.

PBCM123_TARIFAIRE_INTERNATIONAL_2020_V4 - Crédit photo : iStock Imprimé sur papier certifié PEFC « promouvoir la gestion durable des forêts ».